

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-1944

présenté par

Mme Garin, Mme Belluco, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Inclusion sociale et protection des personnes	0	40 000 000	
Handicap et dépendance	0	0	
Égalité entre les femmes et les hommes	40 000 000	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>40 000 000</b>		<b>40 000 000</b>
<b>SOLDE</b>		0	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Malgré certaines avancées, le chemin vers l'égalité reste encore long.

La culture du viol et les stéréotypes de genre demeurent omniprésents dans notre société et entraînent inégalités, sexismes, harcèlement, et des violences psychologiques et sexuelles contre les femmes.

Au 23 octobre 2024, on dénombrait 111 féminicides depuis le début de l'année ; les femmes réalisent encore 77 % des tâches ménagères, sont les plus touchées par la précarité de l'emploi et gagnent en moyenne 16,8 % de moins que les hommes à équivalent temps plein.

Le groupe écologiste et le Nouveau Front Populaire s'était engagé, lors de l'élection présidentielle et les élections législatives, à demander sans relâche 1 milliard d'euros pour protéger les femmes contre toutes les formes de violences. Aujourd'hui, les associations évaluent les besoins à 2,6 milliards d'euros dont 330 millions contre les violences sexistes et sexuelles. Tel est l'objet du présent amendement.

Afin de respecter les exigences de l'article 40 de la Constitution et de la LOLF, le groupe écologiste et social a été contraint de compenser la dépense par un gage sur un autre programme de la mission concernée. Le présent amendement vise à doter l'action 24 "accès aux droits et égalité professionnelle" du programme 137 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, de 40 millions d'euros supplémentaires, pris sur l'action 13 "Ingénierie, outils de la gouvernance et expérimentations" du programme 304 "Inclusion sociale et protection des personnes".